

4.6.12 Unité géographique d'analyse # 12 : John



Lac Matane, Réserve faunique de Matane © SÉPAQ

4.6.12.1 Caractéristiques propres au territoire

L'UGA du ruisseau John est formée par une partie du grand bassin versant de la rivière Matane. Elle est située dans l'arrière-pays de la MRC de La Matanie. Au nord, elle inclut une partie des municipalités de Saint-Adelme, de Saint-Jean-de-Cherbourg et de Saint-René-de-Matane. Au sud, elle est située sur le territoire non organisé de Rivière-Bonjour et inclut une partie de la réserve faunique de Matane (territoire public).

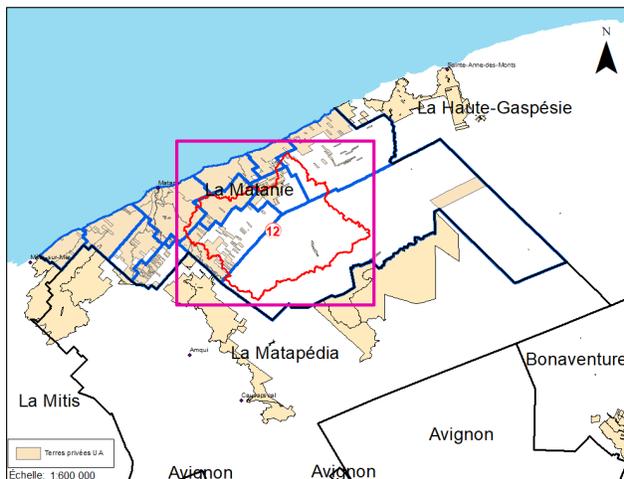


Figure 127 : Localisation de l'UGA # 12 : John

Superficie totale de l'UGA # 12 : John
899,43 km²

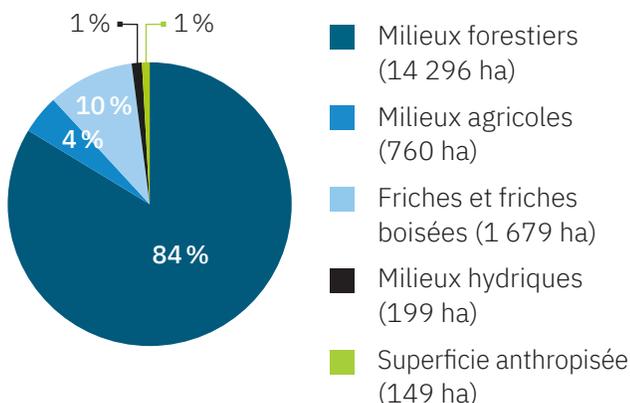
Terres privées
175,60 km² (19,5%)

Terres privées par MRC
La Matanie
175,60 km²

Figure 128 : Superficies de l'UGA # 12 : John

4.6.12.2 Utilisation du sol de tenure privée

Principalement constituée de milieux forestiers, l'UGA John contient quand même 1 679 ha de terres en friche, soit 10 % de son territoire privé. Au total, les milieux boisés et les friches constituent 94 % de la superficie du sol. La forte déprise agricole explique la présence de friches souvent visées par des travaux de reboisement. En 2022, il n'y a pas d'entreprises agricoles à Saint-Jean-de-Cherbourg.



4.6.12.3 Pressions

Comme les données de CIC ne couvrent pas toute cette UGA, la MRC n'a pas été en mesure d'avoir un portrait complet des pressions exercées sur les milieux humides et hydriques du territoire. Malgré tout, dans un contexte de décroissance démographique et de déprise agricole, celles-ci doivent être généralement très faibles.

L'exercice d'analyse du réseau routier a pu démontrer une densité de ponceaux de 0,49 ponceau/km linéaire de cours d'eau et une densité de chemins de 1,73 km/km², soit dans les moyennes du PRMHH au complet. La plupart des chemins sont des chemins forestiers peu utilisés, ce qui crée plusieurs enjeux quant à leur entretien. Les vieux ponceaux abandonnés qu'on y retrouve sont particulièrement inquiétants.

4.6.12.4 Milieux hydriques

Les principaux cours d'eau de l'UGA John sont le ruisseau Gagnon, la Petite rivière Matane, le ruisseau John et la rivière Matane. Les lacs les plus grands sont situés dans la réserve faunique de Matane, soit le lac Duvivier et le lac Matane. Le lac Bérubé, quant à lui, est un très petit lac situé à Saint-Adelme autour duquel on retrouve quelques résidences. Les activités agricoles et forestières qui ont lieu aux alentours exercent une pression sur le lac.

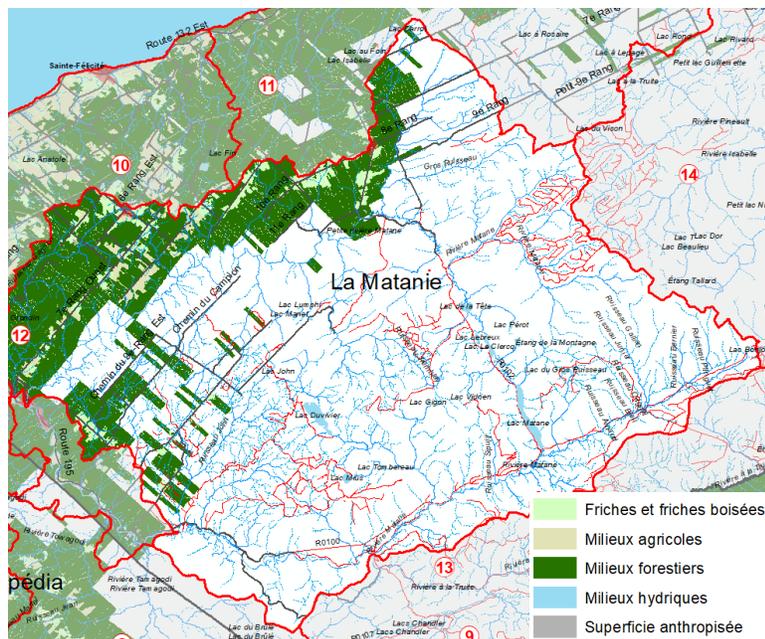


Figure 129 : Types d'utilisations du sol de tenure privée de l'UGA #12: John

Tableau 95 : Données relatives au réseau routier de l'UGA #12 John

Longueur des routes pavées (km)	38,36
Longueur de routes non pavées (km)	134,45
Longueur des chemins forestiers (km)	1 386,42
Longueur totale du réseau routier (km)	1 559,23
Nombre de ponceaux (potentiel)	781

Source : Réseau routier – AgréseauPlus, Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)

Tableau 96 : Caractéristiques des milieux hydriques de l'UGA #12: John

Longueur de cours d'eau permanents (km)	577,46
Longueur de cours d'eau intermittents (km)	1 010,28
Milieux hydriques surfaciques (lacs) (ha)	562,23
Milieux hydriques surfaciques (rivières) (ha)	256,35

4.6.12.5 Milieux humides

Un total de 1 519 hectares de milieux humides sont présents sur les terres privées de l’UGA John, selon les données de milieux humides potentiels (MELCC, 2019). Les marécages arborescents et les tourbières boisées minérotrophes sont les types dominants. Les autres types de milieux humides sont presque tous présents, à des niveaux plus faibles.

La quantité de milieux humides tourne autour de 8 %, que ce soit sur les terres privées seules ou pour tout le territoire de l’UGA John. Ces taux de milieux humides sont plus élevés que la moyenne du PRMHH, qui est de 6,76 %.

On remarque une concentration de marécages arborescents au nord de la réserve faunique de Matane et le long de la rivière Matane. Aussi, de grandes tourbières boisées minérotrophes sont observables autour des lacs de la Tête, Lebreux et Le Clercq, en amont du lac Matane.

Tableau 97 : Milieux humides de l’UGA #12 : John

Type de milieu humide	Superficie dans les terres privées de la MRC de La Matanie (ha)
Eau peu profonde	49
Marécage	1
Marécage arborescent	678
Marécage arbustif	132
Milieu humide	8
Tourbière boisée ombrotrophe	16
Tourbière boisée minérotrophe	580
Tourbière ouverte ombrotrophe	0
Tourbière ouverte minérotrophe	55
Total	1 519

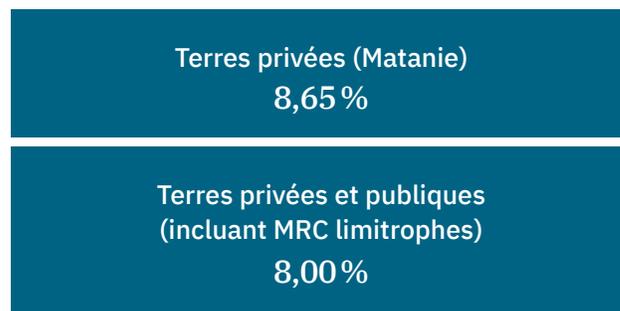


Figure 130 : Pourcentage de milieux humides dans l’UGA # 12 : John

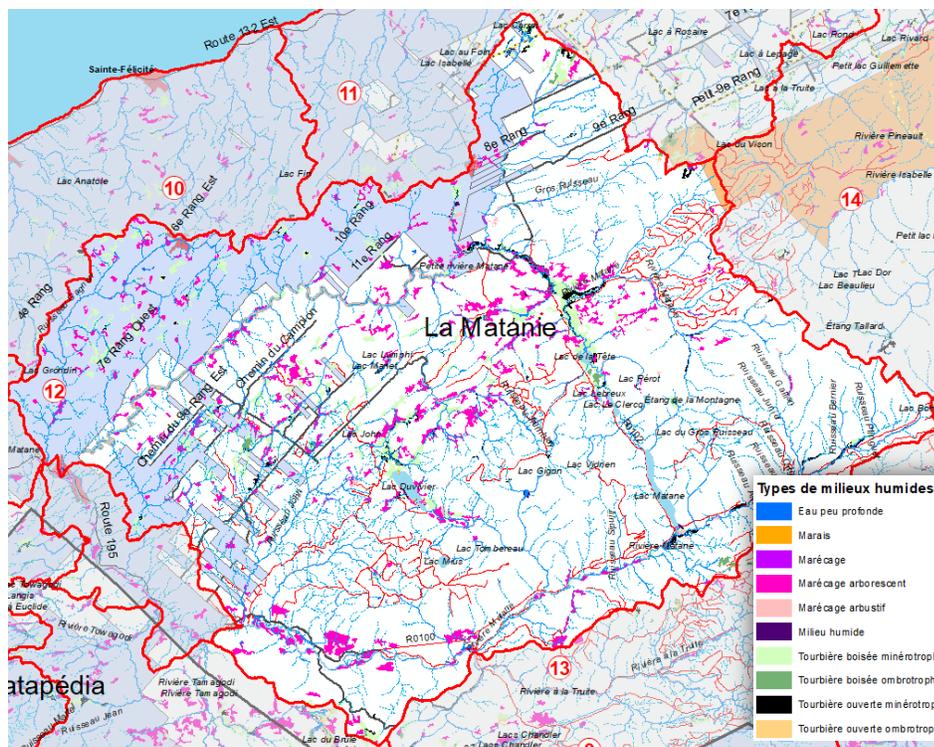
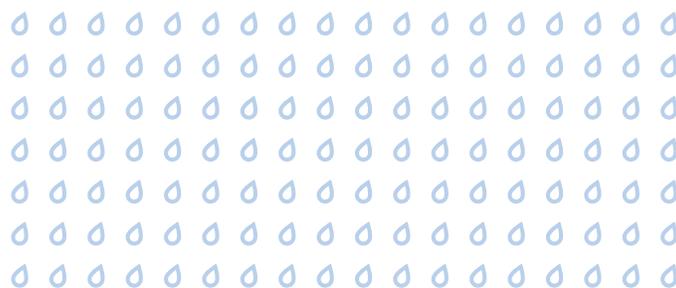


Figure 131 : Milieux humides de l’UGA # 12 : John (MELCC, 2019)

4.6.12.6 Milieu humain

Afin d'avoir une connaissance plus poussée du territoire et d'obtenir un diagnostic fiable, la MRC a effectué le recensement des éléments modifiés par l'humain à l'intérieur de l'UGA. Dans cette énumération, l'ordre n'est pas important.

- › Périmètres urbains :
 - Saint-Adelme (population 497)
 - Saint-Jean-de-Cherbourg (population 167)
- › Système de distribution d'eau potable de Saint-Adelme :
 - Nombre de personnes desservies : 201
 - Type d'approvisionnement : puits tubulaire
- › Aire de protection de la source d'eau potable de la municipalité de Saint-Adelme
- › Réseau d'aqueduc et d'égout de la municipalité de Saint-Adelme
- › 4 entreprises agricoles
- › Sentiers VHR :
 - Sentier de motoneige (longueur 29,29 km)
 - Sentier de Quad (longueur 143,23 km)
- › Ligne de transport d'énergie (longueur 8,87 km)
- › Sentiers de raquette :
 - Réserve faunique de Matane (longueur 10,5 km)
- › Sentiers pédestres :
 - Sentier International des Appalaches
- › Camping rustique du Sentier International des Appalaches
- › Tour observation de l'orignal – Lac de la Tête
- › Barrages :
 - De faible contenance et de type « récréatif et villégiature » : 1
 - De faible contenance et de type « prise d'eau municipale » : 1
 - Petit barrage de type « agriculture » : 1
 - De forte contenance et de type « faune » :
 - Duvivier
 - Lac Matane
 - Lac Bonjour
- › 4 baux d'exploitation non exclusifs de sable et de gravier sur les terres publiques
- › Lieux d'élimination des déchets désaffectés :
 - Saint-Adelme : 2
 - Saint-Jean-de-Cherbourg : 2
- › 1 lieu de dépôt de sel intérieur à Saint-Adelme
- › Ski hors-piste : Vertigo Aventure
- › Campings aménagés :
 - Camping de La Matanie
 - Accueil John
- › 2 rampes de mise à l'eau (lac Duvivier et lac Matane)
- › Site de villégiature : lac Bérubé
- › Territoires fauniques structurés :
 - Réserve faunique de Matane
 - ZEC de la Rivière Matane
- › Pêche au saumon : rivière Matane
- › 23 fosses à saumon
- › Hébergement dans la réserve faunique de Matane :
 - 9 chalets
 - 6 camps rustiques
- › Pêche quotidienne (lac Duvivier, lac Mius, lac LeClercq, lac Matane, lac Martel)
- › Chasse à l'orignal structurée dans la réserve faunique de Matane



4.6.12.7 Milieu naturel

Afin d'avoir une connaissance plus poussée du territoire et d'obtenir un diagnostic fiable, la MRC a produit le recensement des caractéristiques naturelles de l'UGA ainsi que des principaux éléments de risque (espèces menacées ou vulnérables, événements climatiques extrêmes, etc.). Dans cette énumération, l'ordre n'est pas important.

- › Principaux cours d'eau et lacs :
 - Ruisseau Gagnon
 - Lac Bérubé
 - Petite rivière Matane
 - Ruisseau John
 - Rivière Matane
 - Lac Duvivier
 - Lac Matane
- › Embâcles de glace de la rivière Matane
- › Secteurs à risque d'inondation en eau libre :
 - Zone de grand courant 0-20 ans : rivière Matane
 - Zone de faible courant 20-100 ans : rivière Matane
- › 2 vasières et 1 projet de vasière
- › 7 projets de refuges biologiques exclus de la production forestière
- › Écosystème forestier exceptionnel classé : rivière Matane
- › Projet d'écosystème forestier exceptionnel : lac de la Tête
- › Zone de protection des rivières à saumon (rivière Matane)
- › Aire de confinement du cerf de Virginie
- › Territoire d'intérêt écologique : Secteur des Eaux mortes (Saint-Jean-de-Cherbourg)
- › Corridor routier panoramique (Territoire non organisé Rivière-Bonjour)
- › 3 chutes (ruisseau de l'Ouest)
- › Sites fauniques d'intérêt :
 - Lac d'exception à omble de fontaine :
 - Lac Mius
 - Lac à touladi vulnérable :
 - Lac Matane
 - Lac à omble de fontaine en allopatric :
 - Étang à la Truite
 - Bande riveraine d'intérêt faunique :
 - Mulette perlière de l'Est
 - Vasière
 - Bande riveraine d'intérêt faunique et lac d'exception à omble de fontaine :
 - Lac Mius et sa zone d'influence
 - Bande riveraine d'intérêt faunique - Omble de fontaine sympatrie simple/ rendement élevé
 - Bande riveraine d'intérêt faunique - Touladi vulnérable
- › Espèces fauniques vulnérables :
 - Pygargue à tête blanche
 - Grive de Bicknell
 - Arlequin plongeur, pop. de l'Est
 - Aigle royal
- › Espèces fauniques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables :
 - Anguille d'Amérique (rivière Matane, lac Lebreux, lac Matane)
 - Mulette-perlière de l'Est (lac de la Tête)
- › Espèce floristique vulnérable :
 - Valériane des tourbières
- › Espèces floristiques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables :
 - Saxifrage de la Gaspésie
 - Grand aneura
 - Calypso d'Amérique



4.6.12.8 Identification des milieux humides d'intérêt pour la conservation

Parmi les milieux humides recensés sur le territoire, les complexes de milieux humides prioritaires ont été ciblés à partir de l'analyse multicritères décrite à la section 4.4.1. Les cinq niveaux de priorisation obtenus ont été classés en trois catégories, soit « absence d'intention » (niveaux 1 et 2), « utilisation durable » (niveau 3) et « protection » (niveaux 4 et 5).

Par la suite, pour le nord de l'UGA où les données de Canard Illimités sont disponibles (voir zone couverte à la figure 33), la MRC a appliqué un filtre fin tenant compte de la représentativité et de la rareté de certains milieux (ex. marais). Les données de la cartographie détaillée de CIC ont permis de raffiner le contour des milieux humides d'intérêt. Les milieux ayant perdu une partie importante ou la totalité de leur superficie ont été retirés. Des éléments territoriaux ont aussi permis de peaufiner la sélection (présence de sentiers, lacs de villégiature importants, présence de plantes rares, zones inondables, éléments naturels importants, etc.). La justification de chaque filtre fin, s'il y a lieu, se retrouve dans la couche d'information numérique des milieux humides d'intérêt.

Tableau 98 : Milieux humides d'intérêt pour la conservation – UGA #12: John

Niveau de priorisation (analyse multicritères BSL)	Moyen de conservation retenu	Superficie (ha)
1	Absence d'intention	341,69
2		
3	Utilisation durable	634,83
4	Protection	542,48
5		
Total des MH d'intérêt		1 177,31 (78%*)

*Le pourcentage est calculé sur la base du total des MH détaillés lorsque disponibles (CIC, 2022) et potentiels pour le reste (MELCC, 2019)

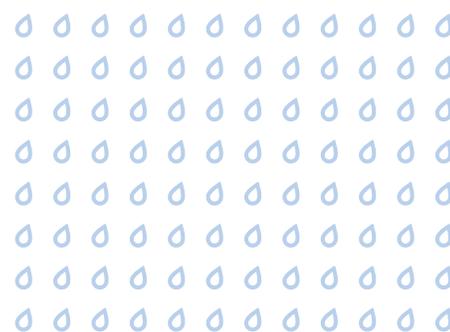
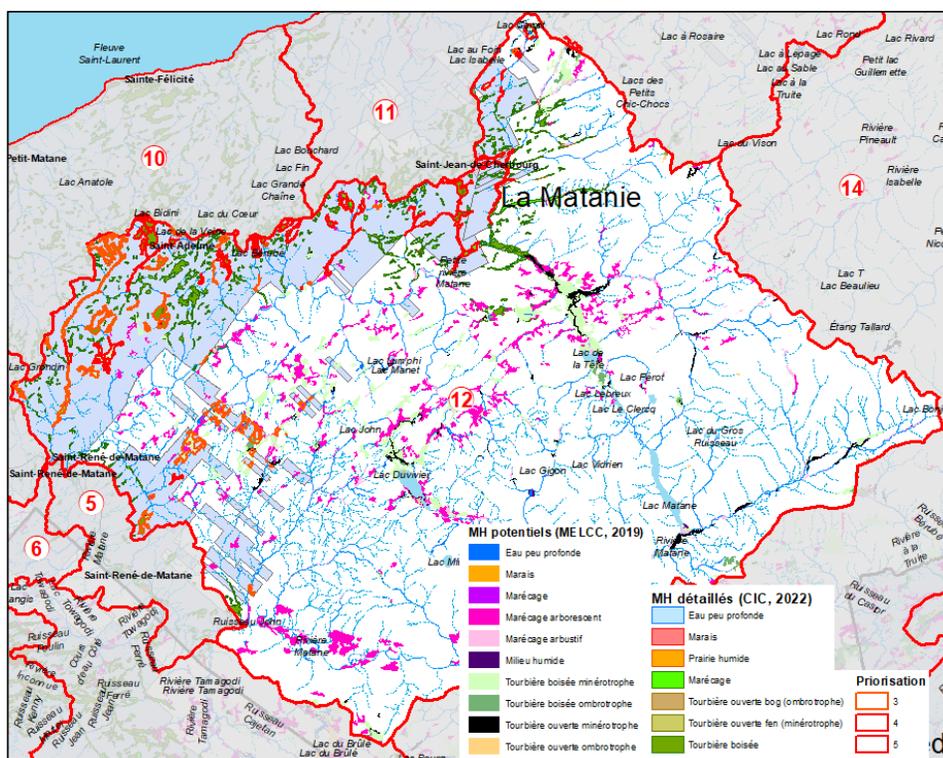


Figure 132 : Milieux humides d'intérêt pour la conservation – UGA #12: John

Une proportion de 78 % des milieux humides du territoire privé de l'UGA John a été ciblée pour des milieux humides d'intérêt pour la conservation. Parmi ces milieux, des zones de grand courant 0-20 ans, des sentiers de ski de fond et la présence d'une plante vulnérable ont justifié leur sélection.

4.6.12.9 Analyse FFOM

Tableau 99 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces des milieux humides et hydriques de l'UGA #12 : Ruisseau John

	Forces	Opportunités
Positif	<ul style="list-style-type: none"> › Vulnérabilité des eaux souterraines moyenne à significative › Forte proportion de milieux humides › Beaucoup de milieux boisés › Beaucoup de terres publiques › Territoires fauniques structurés (réserve faunique de Matane, ZEC de la rivière Matane) › Sanctuaire de pêche (Petite rivière Matane) › Plusieurs sites fauniques d'intérêt › Lacs parmi les plus grands de La Matanie (Duvivier, Matane) › Refuges biologiques et écosystèmes forestiers exceptionnels 	<ul style="list-style-type: none"> › Quantité de milieux humides d'intérêt pour la conservation › Requalification des terres en friche sans possibilité de remise en culture (possibilités de restauration et de création de milieux humides)
Négatif	Faiblesses	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> › Lac Bérubé sous pression (activités agricoles, forestières et résidentielles) › Bâtiments anciens (présence de puisards) › Carrières près des lacs Duvivier et Bonjour (terres publiques) › Aucun service d'aqueduc et d'égout à Saint-Jean-de-Cherbourg (mauvais drainage de surface) › Pas de données sur les installations septiques à Saint-Jean-de-Cherbourg › Présence de nombreux chasseurs l'automne (comportements inopportuns en forêt) › Beaucoup de sentiers QUAD informels › Communautés dévitalisées 	<ul style="list-style-type: none"> › Contamination potentielle du ruisseau Gagnon (effluents municipaux non traités) › Dans un contexte de changements climatiques, aggravation des risques associés aux embâcles et inondations (rivière Matane) › Dans un contexte de changements climatiques, augmentation du stress sur les populations de saumon de l'Atlantique › Dans un contexte de changements climatiques, augmentation des risques de sécheresse (recharge de la nappe phréatique, qualité de l'eau de surface) › Plusieurs espèces à statut particulier › Conséquences de la rupture du barrage du lac Matane jugées « très importantes »



4.6.12.10 Enjeux de conservation

L'UGA Ruisseau John est située aux contreforts des Chic-Chocs et présente un paysage de plateaux essentiellement forestier. Encore très présente au début des années 2000, l'agriculture tend à y disparaître progressivement, laissant des terres en friche ou récemment reboisées. Peu denses et dispersées, dans un contexte de décroissance démographique, les activités résidentielles génèrent peu de pression sur les milieux naturels.

Si les enjeux sont peu nombreux dans cette UGA, un mauvais drainage de surface complique l'épuration des eaux usées des résidences isolées (hors-réseau d'égout). Cette situation peut menacer la qualité des eaux de surface et souterraines, d'autant plus que plusieurs puisards y sont toujours présents et ont dépassé leur durée de vie utile. Près des milieux hydriques sensibles (lac Bérubé) et dans le PU de Saint-Jean-de-Cherbourg, l'inspection des installations septiques et le remplacement de celles susceptibles de polluer sont des actions à entreprendre.

Concernant l'alimentation en eau potable, les impacts potentiels des activités forestières et agricoles concernent principalement le secteur du lac Bérubé et l'aire d'alimentation du puits de la municipalité de Saint-Adelme. Pour assurer la qualité de l'eau, la MRC entend revoir l'encadrement de l'aménagement de la forêt privée, assurer la protection des milieux humides

(recharge de la nappe phréatique, atténuation des étiages) et améliorer la qualité des bandes riveraines à proximité des parcelles en culture. Les personnes dont les résidences sont alimentées par des puits devraient être sensibilisées à leur entretien préventif et à l'importance de réaliser périodiquement des tests de potabilité. Les terres agricoles dévalorisées sans possibilité de remise en culture peuvent présenter un potentiel pour la restauration ou la création de milieux humides, notamment à proximité du puits de la municipalité de Saint-Adelme.

La protection du saumon de l'Atlantique, espèce parapluie, permet également de travailler sur la qualité du milieu hydrique. Pour y arriver, la MRC entend agir sur la protection des populations de la rivière Matane, incluant ses tributaires (Petite rivière Matane, ruisseau Gagnon). Présentement, l'état des connaissances est insuffisant pour agir de manière ciblée sur ces enjeux. En plus de travailler sur cette lacune, il est possible d'avoir un impact positif sur l'habitat du saumon par la protection des milieux humides et la réduction de l'apport de sédiments attribuable à l'action humaine vers le milieu hydrique, notamment en s'intéressant aux ouvrages de voirie et à leur entretien. Dans l'UGA, plusieurs ponceaux forestiers pourraient être à l'abandon et générer un risque environnemental.



4.6.12.11 Orientations et objectifs de conservation des MHH**Tableau 100 : Enjeux et objectifs de conservation de l'UGA #12 : Ruisseau John**

Enjeu 1	Protection de la qualité de l'eau souterraine
Orientation	Assurer l'alimentation de qualité en eau souterraine pour répondre aux besoins en eau potable
Secteurs visés	<ul style="list-style-type: none"> › Aire d'alimentation du puits d'eau potable desservant le PU de Saint-Adelme › Puits des résidences non desservies en aqueduc
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> › Sensibiliser le public à l'entretien préventif des puits › Protéger les milieux humides de l'aire de protection éloignée du puits de Saint-Adelme et y favoriser des interventions forestières de faible impact pour le sol › Favoriser la recharge de la nappe phréatique › Identifier et remplacer les installations polluantes ou susceptibles de polluer
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> › Superficie de milieux humides protégés › Proportion des installations septiques à risque ayant fait l'objet d'un remplacement ou de correctifs › Nombre de personnes rejointes par la sensibilisation
Enjeu 2	Qualité de l'eau des petits lacs de villégiature
Orientation	Maintenir la santé des petits lacs de villégiature
Secteurs visés	Lac Bérubé
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> › Documenter l'état des installations septiques et remplacer celles à risque de contaminer les eaux de surface et souterraines (voir enjeu 1) › Améliorer les bandes riveraines agricoles en bordure des parcelles cultivées › Favoriser des interventions forestières de faible impact pour le sol dans le bassin de drainage du lac Bérubé
Indicateurs de suivi	IQBR (milieux agricoles)
Enjeu 3	Protection du saumon de l'Atlantique et de son habitat
Orientation	Améliorer l'état général des milieux aquatiques
Secteurs visés	Habitat du saumon (Petite rivière Matane et ruisseau Gagnon)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> › Améliorer les connaissances sur les relations entre la rivière et les eaux souterraines ainsi que sur l'apport en sédiments (voirie forestière, exploitation de la pierre), notamment par la réalisation de collaborations scientifiques › S'il y a lieu, revoir l'encadrement municipal pour protéger l'espèce et son habitat › Réduire la contamination ou l'apport en sédiments en lien avec le réseau routier et forestier, de la conception à l'entretien
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> › IQBR › Nombre de ponceaux défectueux